



V.B.C.
Vénissieux Bridge Club
20 Rue Pierre Brossolette
69200 Vénissieux

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 octobre 2020

1 - Rapport Moral et d'activité de la Présidente

Le rapport moral de la Présidente est joint en annexe 1. Il est approuvé à l'unanimité

Le club comptait cette saison 108 adhérents. 31 personnes étaient présentes à l'A G et 31 pouvoirs ont été remis soit 62 membres présents ou représentés sur 108.

Pour rendre hommage aux membres du club qui nous ont quittés cette année, on projette des photos et Michel Paysac lit un poème en l'honneur de Josette Chabert. (Le texte en annexe 2)

2 - Bilan financier 2019-2020 présenté par Yvette Chavanon et Michel Rissoan. Il fait apparaître un excédent de 1525.26 €. Les comptes ont été vérifiés par Richard Malloggi et Michel Paysac.

Le bilan a été approuvé à l'unanimité

Michel Rissoan et Yvette Chavanon présentent également le **budget prévisionnel** pour 2020-2021 en déficit de 477€ en raison des prévisions de fréquentation des tournois à la baisse (situation sanitaire).

65 adhérents sont licenciés au VBC prix de l'adhésion 15€ et de la licence 31€ ; 10 adhérents sont licenciés à l'extérieur, prix de l'adhésion 25€.

Les droits de table	adhérents	extérieurs
Tournois de régularité	2€	5€
3 ^{ème} 4 ^{ème} séries	2€	3,5€
Simultanet	3€	5,50€
Trophée du voyage	5€	8€

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

3 – Elections

Il y a deux sortants du CA : Richard Malloggi et Roger Chapelon.

On vote pour le renouvellement de ces deux membres.



V.B.C.
Vénissieux Bridge Club
20 Rue Pierre Brossolette
69200 Vénissieux

Richard Malloggi 58 voix : élu

Roger Chapelon 60 voix : élu

Le CA compte toujours 9 membres : Sylvie Chabert, Martine Pieaud, Yvette Chavanon, Michel Barry, Michel Rissoan, Agnès Ganivet, Aimé Ganivet, Roger Chapelon, Richard Malloggi.

4 – La formation

- Pas de nouvelles recrues cette année, donc pas de cours débutant.
- Sylvie Chabert a réussi les épreuves du monitorat en mars 2020 et assurera les cours de deuxième année pour un groupe de 7 personnes le vendredi de 9h à 11h salle Ernest Renan.
- Le bridge scolaire : Monique Schaich, Nourreddine Bououchma et Sylvie Chabert sont officiellement initiateurs au collège Pierre Termier sur Villeurbanne
- On espère qu'Anne-Marie Chaize-Briand pourra suivre la formation d'arbitre initialement prévue en 2020, participation remise en cause par la crise sanitaire.

5 – Questions diverses

Question 1- Qu'en est-il de la convention avec le LOU Bridge ?

Le conseil d'administration a décidé à la majorité de ne pas reconduire la convention signée l'an passé avec le LOU.

Le LOU proposait de supprimer la notion de licencié dans un des deux clubs par conséquent la reconduction n'était pas possible il aurait fallu signer une nouvelle convention en précisant qu'il suffisait d'être adhérent dans l'un des deux clubs.

Question 2- Le nettoyage des tables pourrait être effectué par d'autres personnes, pas toujours par les mêmes ?



V.B.C.
Vénissieux Bridge Club
20 Rue Pierre Brossolette
69200 Vénissieux

En ce qui concerne le nettoyage des tables, il est indispensable, et il est plus facile que ce soit une seule personne qui le fasse pendant tout le tournoi. On désignera donc, en début de chaque tournoi, qui le fera.

Question 3- Pourquoi une AG le lundi ?

Le choix de la date de l'AG un lundi cette année a été fixée après la présentation du calendrier des compétitions et des vacances scolaires pour permettre au plus grand nombre d'adhérents (si possible à tous) d'y participer. Il en sera de même l'année prochaine.

L'AG se termine, alors que les restrictions dues à la situation sanitaire s'aggravent : la salle Ernest Renan restera fermée au moins jusqu'au 24 Octobre. L'ensemble des participants remercie l'équipe qui a permis le redémarrage de l'activité après le confinement, en particulier la présidente Sylvie Chabert. En son honneur, Richard pousse une chanson dont le texte est en annexe 3.

La présidente

Sylvie Chabert

La secrétaire

Martine Pieaud